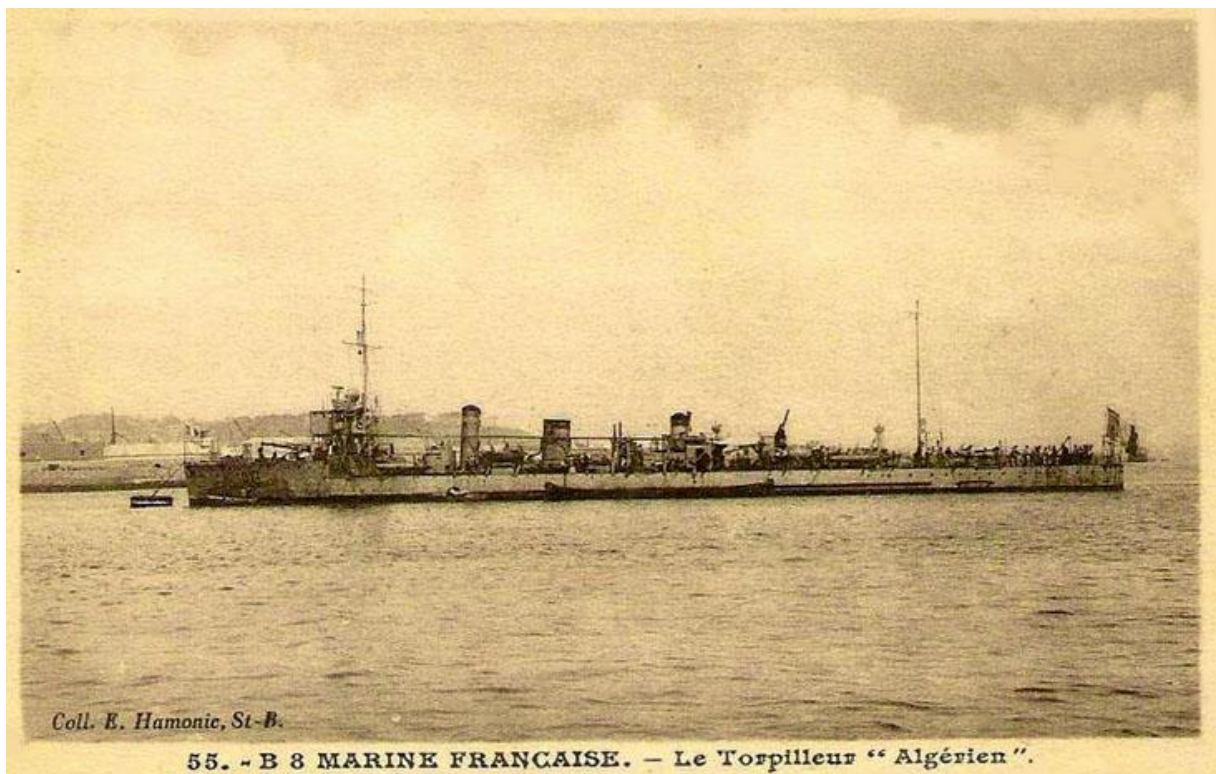
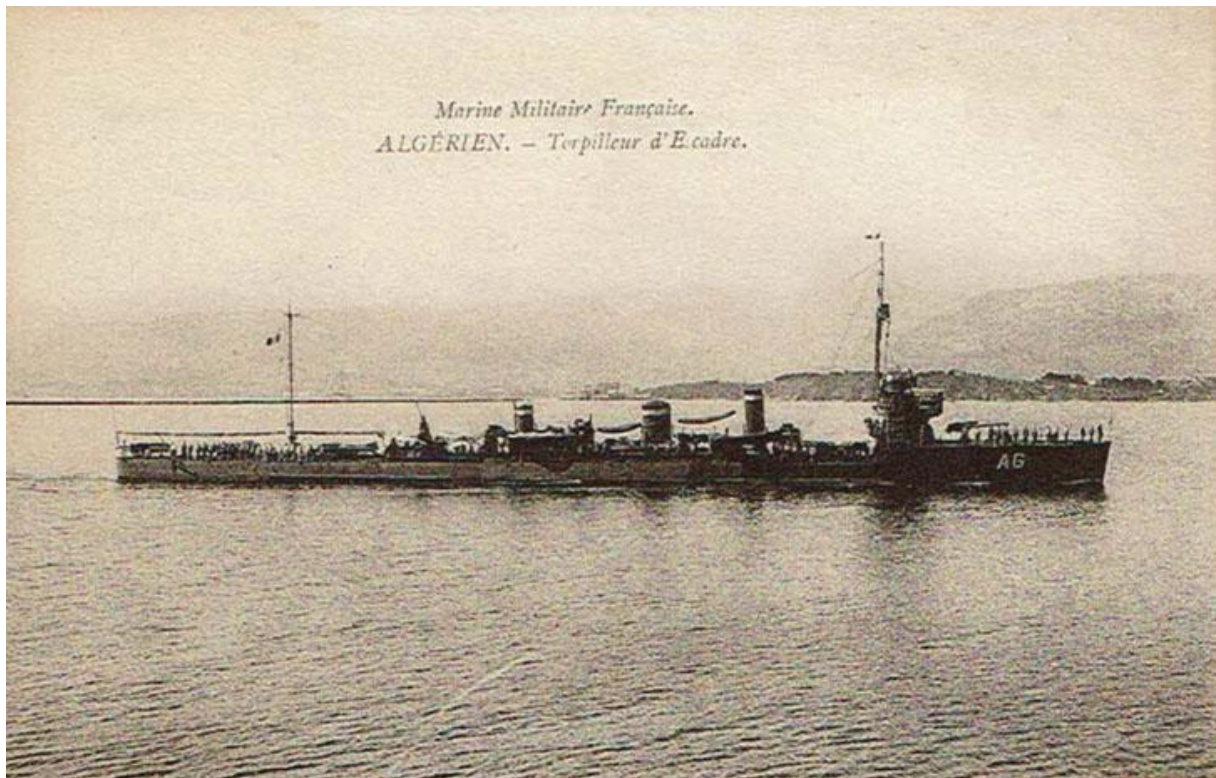
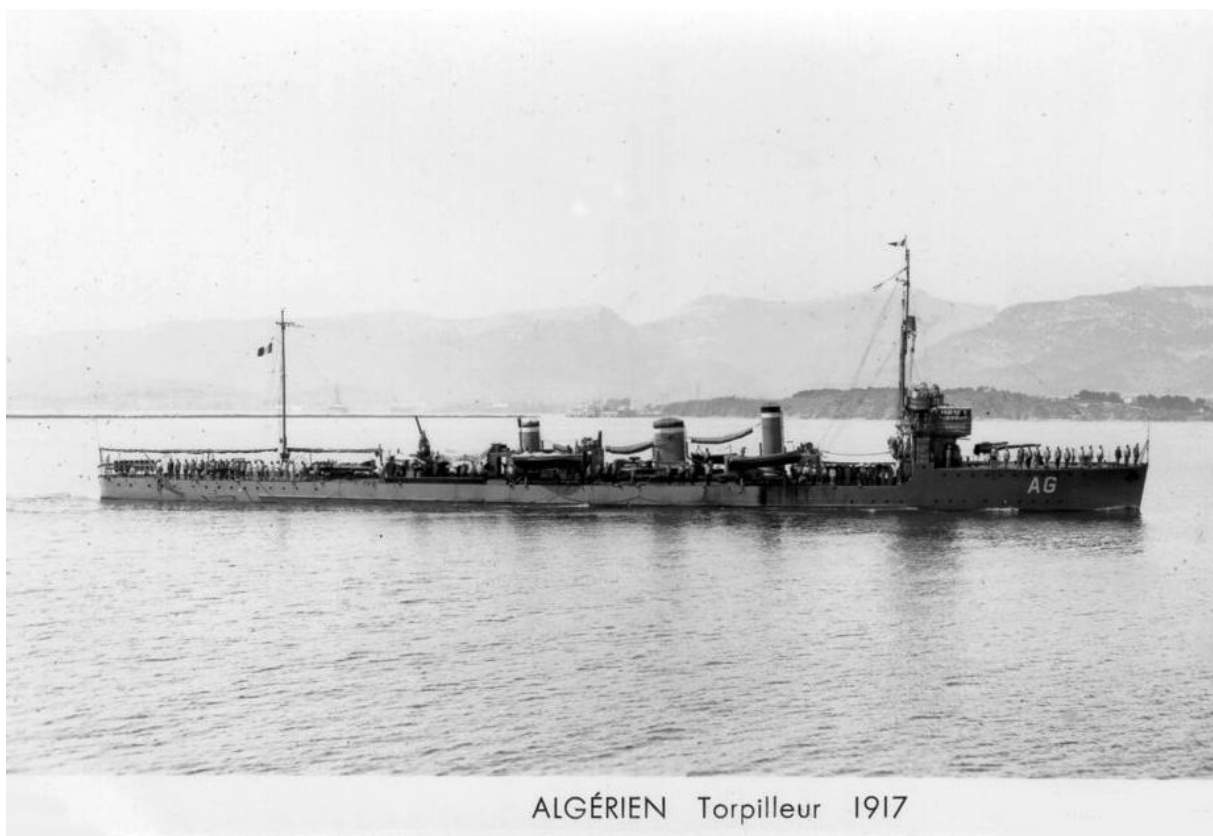


ALGÉRIEN — Torpilleur d'escadre du type japonais **Kaba** (1917~1936).

Commandants successifs





**Le Havre — 25 juillet 1921 — Les torpilleurs d'escadre *Algérien* et *Arabe*
lors de la revue navale**

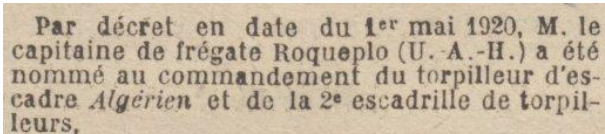


*Bibliothèque nationale de France – Département Estampes et photographie
Photographie de presse de l'Agence Rol – Réf. Rol 67.769*

Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Algérien*

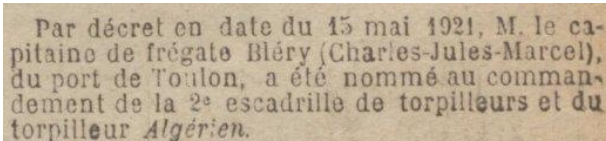
— **LEGENDRE Ernest**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 2^e Escadrille de torpilleurs d'escadre, par ... (*Annuaire de la Marine* 1920, p. 855). 1^{re} Armée navale.

— **ROQUEPLO Urbain Antoine Henry**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 2^e Escadrille de torpilleurs, par un décret du 1^{er} mai 1920 (*J.O.* 2 mai 1920, p. 6.572). Escadre de la Méditerranée (*Annuaire de la Marine* 1921, p. 882).



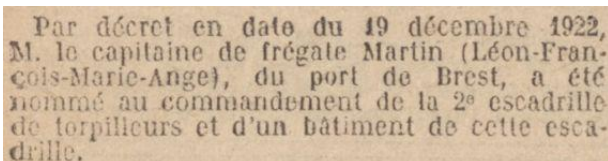
Par décret en date du 1^{er} mai 1920, M. le capitaine de frégate Roqueplo (U.-A.-H.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Algérien* et de la 2^e escadrille de torpilleurs,

— **BLÉRY Charles Jules Marcel**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 2^e Escadrille de torpilleurs, par un décret du 15 mai 1921 (*J.O.* 18 mai 1921, p. 5.865). Commandement pris le 1^{er} juin 1921 (*J.O.* 26 mai 1921, p. 6.139). Division de la Manche et de la mer du Nord (*Annuaire de la Marine* 1922, p. 699).



Par décret en date du 15 mai 1921, M. le capitaine de frégate Bléry (Charles-Jules-Marcel), du port de Toulon, a été nommé au commandement de la 2^e escadrille de torpilleurs et du torpilleur *Algérien*.

— **MARTIN Léon François Marie Ange**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 2^e Escadrille de torpilleurs, par un décret du 19 décembre 1922 (*J.O.* 21 déc. 1922, p. 12.154). Division de la Manche et de la mer du Nord (*Annuaire de la Marine* 1924, p. 719).



Par décret en date du 19 décembre 1922, M. le capitaine de frégate Martin (Léon-François-Marie-Ange), du port de Brest, a été nommé au commandement de la 2^e escadrille de torpilleurs et d'un bâtiment de cette escadrille.

— **OLLIVE Emmanuel Lucien Henri**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 2^e Escadrille de torpilleurs, par un décret du 8 juin 1924 (*J.O.* 12 juin 1924, p. 5.328). Division de la Manche et de la mer du Nord (*Annuaire de la Marine* 1925, p. 731), puis 6^e Escadrille de torpilleurs (*Annuaire de la Marine* 1926, p. 577)].



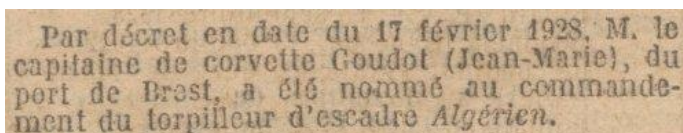
Par décret en date du 8 juin 1924, M. le capitaine de frégate Ollive (Emmanuel-Louis-Henri), du port de Toulon, a été nommé au commandement de la 2^e escadrille de torpilleurs et de l'*Algérien*.

— **LE MONIÈS de SAGAZAN Gustave Joseph Marie**, capitaine de corvette, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par un décret du 28 décembre 1925 (*J.O. 29 déc. 1925, p. 12.522*). 6^e Escadrille de torpilleurs, Division de la Manche et de la mer du Nord (*Annuaire de la Marine 1927, p. 583*), puis 4^e Escadrille de torpilleurs, 2^e Escadre (*Annuaire de la Marine 1928, p. 591*).

Texte d'un décret de nomination imprimé sur papier jauni, avec une date de 1925 et une mention d'Algérie. Le texte est : "Par décret en date du 28 décembre 1925, M. le capitaine de corvette Le Moniès de Sagazan (Gustave-Joseph-Marie), du port de Lorient, a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre Algérien."

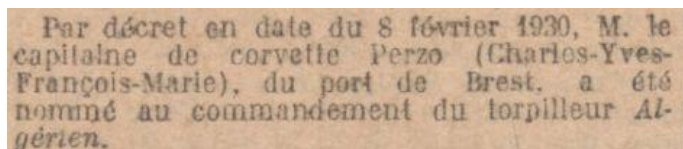
Par décret en date du 28 décembre 1925, M. le capitaine de corvette Le Moniès de Sagazan (Gustave-Joseph-Marie), du port de Lorient, a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre Algérien.

— **GOUDOT Jean Marie**, capitaine de corvette, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 17 février 1928 (*J.O. 18 févr. 1928, p. 1.995*). 4^e Escadrille de torpilleurs, 2^e Escadre (*Annuaire de la Marine 1929, p. 617*).

Texte d'un décret de nomination imprimé sur papier jauni, avec une date de 1928 et une mention d'Algérie. Le texte est : "Par décret en date du 17 février 1928, M. le capitaine de corvette Goudot (Jean-Marie), du port de Brest, a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre Algérien."

Par décret en date du 17 février 1928, M. le capitaine de corvette Goudot (Jean-Marie), du port de Brest, a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre Algérien.

— **PERZO Charles Yves François Marie**, capitaine de corvette, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 8 février 1930 (*J.O. 8 févr. 1930, p. 1.468*). 4^e Escadrille de torpilleurs, 2^e Escadre (*Annuaire de la Marine 1931, p. 675*).

Texte d'un décret de nomination imprimé sur papier jauni, avec une date de 1930 et une mention d'Algérie. Le texte est : "Par décret en date du 8 février 1930, M. le capitaine de corvette Perzo (Charles-Yves-François-Marie), du port de Brest, a été nommé au commandement du torpilleur Algérien."

Par décret en date du 8 février 1930, M. le capitaine de corvette Perzo (Charles-Yves-François-Marie), du port de Brest, a été nommé au commandement du torpilleur Algérien.

— .../...

Daniel LAHEYNE

21 janvier 2020.